



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*Compte-rendu
du Bureau Natura 2000
du Val de Villé et du Ried de la Schernetz*

du 8 Janvier 2013 à 18h00
au Centre Administratif de la Communauté de Communes

Etaient Présents :

→ Collectivités :

- CdC de Benfeld et environs :
 - M. Patrick THIRION
- CdC du Bernstein et de l'Ungersberg :
 - M. Didier SCHAEFFER
- CdC de Sélestat:
 - M. André BOESCH remplacé par M. MARTIN Bernard
- CdC du canton de Villé:
 - M. Jean Marc RIEBEL
 - M. Jean Pierre PIELA

→ Profession Agricole :

- M. Gérard LORBER (Plaine)

→ Associations Environnementales:

- M. Hubert JAEGER

→ Services de l'Etat:

- M. Philippe HEY (DDT)

Etaient Excusés :

M. Charles ANDREA (CdC Sélestat)

M. André BOESCH (CdC Sélestat)

Mme. Cécile DUJARDIN (DREAL)

Assistaient également:

M. Jean Charles DOR (Equipe Maîtrise d'œuvre : CLIMAX)

M. Thierry FROELICHER (CdC du canton de Villé)

Communauté de Communes du Canton de Villé

Centre administratif - B.P. n° 2 - Route de Villé - 67220 BASSEMBERG

Tél. 0 (en local) ou préfixe + 3 88 58 91 65 - Fax 0 (en local) ou préfixe + 3 88 57 17 46

e-mail : courrier@cc-cantondeville.fr - Internet : www.cc-cantondeville.fr

Monsieur Jean Marc RIEBEL, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 du Val de Villé et du Ried de la Schernetz ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et propose de suite de passer à l'ordre du jour.

A.) Validation du diagnostic après corrections (document joint en annexe)

Jean Charles DOR informe le bureau qu'après avoir réceptionné l'ensemble des remarques centralisées à la Communauté de Communes du canton de Villé auxquelles se sont rajoutées quelques observations transmises directement, les principales corrections sont :

- des erreurs de syntaxe,
- des erreurs de chiffres présentées dans les tableaux de surface et de nombre d'habitants,
- un complément sur les surfaces des différents habitats, notamment ceux d'intérêt communautaire,
- une actualisation des données de la partie agricole,
- une réponse aux remarques de M. LANG dans la partie chasse.

Après cet exposé plusieurs remarques et observations sont émises :

- des modifications de forme seront encore possible selon la DDT en cas de problème et ce jusqu'au COPIL de validation du DOCOB,
- constat que sur les 2000 ha inclus dans le périmètre seuls 1/3 sont recensés en habitats prioritaires, les surfaces restantes jouant néanmoins un rôle important dans le maintien de la biodiversité.

Après discussion, les membres du bureau décident :

- **de valider le diagnostic après apports des derniers ajustements,**
- **de diffuser le diagnostic corrigé à l'ensemble des membres du COPIL pour information**

B.) Propositions d'objectifs pour le DOCOB

Les enjeux, à savoir espèces et habitats d'intérêt communautaire, sont rappelés en préalable. Ils sont variables selon les espèces et leur localisation dans le site.

Jean Charles DOR propose un panel d'objectifs joints en annexe du présent compte rendu.

Les objectifs sont présentés par grands types de milieux (forestier, agricole et rivières) et modulés selon les deux secteurs autour de Villé et d'Epfig.

En forêt est soulignée la disparité des contextes entre les deux secteurs et l'importance de travailler sur la qualité des habitats des forêts privées majoritairement plantées autour de Villé.

En milieu agricole, l'important s'avère de consolider et de maintenir à long terme les acquis des politiques agro-environnementales qui ont généré des prairies de très bonne qualité. La restauration de la Schernetz est citée en exemple d'action prioritaire pour l'amélioration de la qualité des rivières.

Cette présentation appelle de la part de membres du Bureau plusieurs observations :

- Sur la partie chasse :
 - Quelles ambitions pour l'agraineage, le dosage et la localisation des postes d'agraineage ?
 - Prendre en compte le schéma départemental de gestion cynégétique du Bas Rhin 2012-2018, validé par le Préfet le 18 juillet 2012 pour la rédaction du DOCOB (ceci a déjà été engagé par le bureau d'études)
 - Attention à ne pas faire trop de propositions drastiques pour la chasse, qui compte tenu de l'âge moyen des chasseurs, risque de diminuer leur nombre et donc aller à l'encontre des effets souhaités.

- Sur la partie agricole :
 - Intégrer les bonnes pratiques agricoles (prairies) favorables à la biodiversité qui sont réalisées en dehors des initiatives du CG67 (gestion CSA).
 - Attention à ne pas déstabiliser l'équilibre Biodiversité et activité agricole.
 - Tenir compte des nombreux efforts déjà réalisés qui ont justifiés le classement Natura 2000 dues à une biodiversité importante grâce à des pratiques agricoles adaptées.

- Pour les autres activités humaines:
 - Comment éliminer ou minimiser les effets négatifs de manifestations ponctuelles (quads, ...), de stationnement sauvage ou d'installation durable des gens du voyage dans les sites Natura 2000.

Il est proposé dans la suite du travail de se fixer dans un premier temps des objectifs idéaux, puis de les décliner à un niveau atteignable par le DOCOB, en fonction des contextes et des outils à disposition.

Après discussion, les membres du bureau décident de valider les propositions d'objectifs et de les diffuser à tous les membres du COPIL pour avis.

C.) Planning des réunions en groupe de travail

Sur la base des objectifs, le Président propose de réunir les 3 groupes de travail (Montagne, milieux forestiers et milieux ouverts – Plaine, tous milieux) pour définir les actions à mettre en œuvre dans le périmètre Natura 2000 en s'appuyant sur certaines actions déjà mises en place (ex : MAET).

Les dates retenues sont :

- Mardi 5 Février 2013 à 10H00 : réunion Montagne, milieux forestiers à la Communauté de Communes du canton de Villé.
- Mardi 5 Février 2013 à 14H00 : réunion Montagne, milieux ouverts à la Communauté de Communes du canton de Villé.
- Jeudi 14 Février 2013 à 14H00 : réunion Plaine, tous milieux à la Mairie d'Épfig.

Les membres du bureau décident de valider ce planning

D.) Divers

a.) Périmètre Natura 2000 à Saint Pierre Bois

Suite à la remarque écrite puis intervention du Maire de Saint Pierre Bois au dernier COPIL qui s'étonne que sa commune soit toujours intégrée dans le périmètre Natura 2000, la DDT estime qu'il y a eu un quiproquo sur les fax envoyés par la Sous-Préfecture de Sélestat en 2006.

En effet, après relecture des différentes correspondances, il s'avère que la commune de Saint Pierre Bois n'était pas concernée par les extensions de périmètre effectuées en 2007 mais conservait sur son ban communal la partie zonage attribuée en 2004 (zonage actuel).

Philippe HEY de la DDT précise également que les permis de construire en zonage d'urbanisme U n'étaient pas soumis à Evaluation des Incidences Natura 2000.

Après discussion, le Bureau :

- **demande à la DDT de faire une réponse écrite au Maire de Saint Pierre Bois**
- **demande également à la DDT de répondre au Maire d'ALBÉ qui souhaite sortir la partie vignoble du périmètre Natura 2000.**

b.) Syndicat Mixte pour le Traitement des Eaux de Sélestat

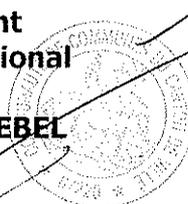
Ce syndicat membre du COPIL a été dissous en 2011, il est donc proposé de supprimer cette structure de la liste des parties prenantes de ce dossier.

Les membres du Bureau valident cette proposition.

Plus aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, Jean Marc RIEBEL lève la séance vers 21h00.

**Le Président
Conseiller Régional**

Jean Marc RIEBEL



3. Objectifs (1/4)

Objectifs en forêt :

- Soustraction à l'exploitation d'habitats d'intérêt communautaire de valeur particulière (érable, aulnaie-frênaie, hêtraies, chênaie pédonculées) ;
- Stopper le développement des plantations de ligneux non autochtones ;
- Améliorer la qualité des peuplements présents, notamment ceux d'intérêt communautaire ;
- Convertir en habitats de meilleure qualité les plantations, en visant des habitats subnaturels (Hêtraies notamment), particulièrement dans le secteur de Villé ;
- Veiller à la bonne prise en compte des intérêts du site dans les évolutions en cours (dessertes, âges et modes d'exploitation) ;
- Faire appliquer les recommandations du schéma départemental de gestion cynégétique ;
- Bonne gestion des activités, manifestations générant du dérangement (?)

Objectifs en milieu agricole :

- Maintenir durablement les pratiques agricoles (secteur de Villé et parcelles du Conseil Général) ;
- Sortir l'activité Quad de la ZSC (secteur Epfig), mieux encadrer d'autres manifestations (Décibulles) ;
- Maîtriser les grignotages urbains aux limites de la ZSC (Villé et Scherwiller).

Objectifs en milieu aquatique (rivières) :

- Restaurer les qualités hydromorphologiques der la Schemetz (prioritaire), du Giessen et de ses affluents.
- Restaurer les petits fossés, favorables à l'Agrion de Mercure ;
- Maîtrise des pratiques agricoles (pompages) dans le secteur d'Epfig.

3. Objectifs (2/4)

Objectifs de développement durable en milieu forestier

N°	OBJECTIF	JUSTIFICATIONS	Actions possibles
F1	Conservier des habitats prioritaires et/ou de forte naturalité : Erabraies sur blocs, Hétraies-Sapinières, Hétraies, Rochers...	Habitats et espèces animales inféodées : Chiroptères, Lucane cerf-volant	<u>Soustraire à l'exploitation des secteurs difficiles à exploiter.</u> Sélection de ces espaces avec les propriétaires et exploitants forestiers
F2	Améliorer la qualité et développer la part des habitats forestiers d'intérêt communautaire	Tous les habitats forestiers d'annexe 1 (espèces animales inféodées)	<u>Favoriser les feuillus autochtones, réduire et contrôler les effectifs de cerfs (régénération sapin)</u>
F3	Favoriser les déplacements des espèces exigeantes	Chiroptères	<u>Construire une trame forestière fonctionnelle aux espèces (bois mort, très gros bois, de forte naturalité)</u>
F4	Favoriser et améliorer les espèces liées aux phases de sénescence des arbres	Lucane cerf-volant, Grand Murin	<u>Développer le bois mort sous toutes ses formes.</u>
F5	Favoriser les Chiroptères forestiers	Grand Murin, Barbastelle, Vespertillon à oreilles échancrées et V. de Bechstein.	<u>Gestion forestière compatible avec les exigences des espèces</u>
F6	Pérenniser les gîtes de reproduction et d'hivernage des chiroptères	Grand Murin, Petit Rhinolophe, Murin de Bechstein	<u>Gestion des gîtes connus (habitations, mines)</u>
F7	Améliorer les conditions de vie de l'Écaille chinée	Écaille chinée, habitats de lisière (ourlets)	<u>Gestion extensive des lisières intraforestières</u>

3. Objectifs (3/4)

Objectifs développement durable en milieu agricole :

N°	OBJECTIF	JUSTIFICATIONS	Actions possibles
A1	Sécuriser les sites favorables au Damier de la succise	Fragilité dans le secteur de Villé	<u>Conventions avec agriculteurs</u>
A2	Sortir de la ZSC l'activité Quad	Altère une grande quantité des prés de fauche	<u>Secteur d'Epfig, mesure à engager avec associations : recherche de site alternatif</u>
A3	Augmenter la superficie des prés et prés-vergers de qualité moyenne à excellente	Prés de fauche sur sols frais et moyennement humides	<u>Pratiques agricoles et arboricoles plus adaptées (contrats)</u>
A4	Améliorer les conditions des espèces et les habitats des lisières	Ecaille chinée Chiroptères (lieux de chasse) Ourlets mésophiles à hygrophiles	<u>Gestion plus fine des lisières : (étagées, progressives et variées) et développement de bandes herbeuses.</u>
A5	Améliorer les habitats prairiaux humides favorables au Cuivré des marais	Cuivré des marais, secondairement Agrion de Mercure	<u>Développer les prés extensifs humides, les continuités le long des rivières.</u>

3. Objectifs (4/4)

Objectifs développement durable en milieu aquatique et humide

N°	OBJECTIF	JUSTIFICATIONS	Actions possibles
E1	Améliorer les habitats rivière à Renoncule flottante	Rivière du Ranunculus fluitans ; Sonneur à ventre jaune	<u>Restauration de tronçons de cours d'eau (Schernetz)</u>
E2	Améliorer l'étendue et la qualité des boisements alluviaux	Aulnaie-Frénaie Saulaie blanche	<u>Gestion extensive des ripisylves ; améliorer la qualité physique des cours d'eau</u>
E3	Améliorer l'habitat et les déplacements de l'Agrion de Mercure	Agrion de Mercure Fossés et leurs ourlets	<u>En milieu ouvert : Restauration de fossés de tronçons busés, gestion des berges (traitements chimiques, fauche)</u>